



Présentation

Les métiers du tourisme sont fortement impactés par l'évolution permanente de la société de consommation.

L'accès généralisé à Internet, le développement des pratiques de recherche de documentation et d'échanges d'informations en ligne, aussi bien sur les territoires et leur patrimoine que sur la qualité des services proposés, obligent les professionnels du secteur à penser autrement les services offerts aux clients. Dans les agences de voyage ou par les Tours-opérateurs, ils ont donc besoin de professionnels formés aux métiers du tourisme et dotés d'une parfaite maîtrise des nouvelles technologies. Le Responsable d'Activités Touristiques occupe des fonctions qui nécessitent de maîtriser aussi bien la dimension production et organisation d'un événement, d'une prestation touristique ou encore d'un hébergement, que celle de leur développement marketing et commercial.



Qualités personnelles requises

- Rigueur et adaptabilité
- Méthode et organisation
- Sens des responsabilités
- Esprit de synthèse
- Prise d'initiatives
- Relationnel



Perspectives professionnelles

- Chargé de projet événementiel
- Responsable d'agence de voyage
- Chargé de communication touristique
- Coordinateur de séjours touristiques
- Chef de produits touristiques
- Agent de développement du tourisme local
- Directeur d'Office de Tourisme
- Responsable de structure de loisirs ou d'hébergement
- Chargé de produit touristique



Conditions d'admission

Le Titre Responsable d'Activités Touristiques est une formation de deuxième cycle accessible aux titulaires d'un diplôme de premier cycle niveau III (BTS, DUT) ou d'un diplôme universitaire de niveau équivalent.

L'admission se fait sur étude de dossier, entretien de motivation et tests d'admission.

Accessible à la reconversion, aux demandeurs d'emploi et aux salariés.



Rythme de la formation

La scolarité est dispensée en alternance, de septembre à juin.
1 jour à l'école et 4 jours en entreprise.

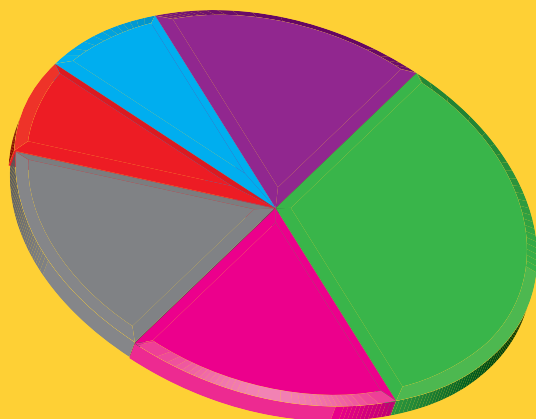
Bachelor Tourisme & Events

Titre Responsable d'Activités Touristiques
Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 5 août 2017

Modalités d'évaluation

UE1 : Connaissance de l'environnement touristique	Contrôle continu	oral et écrit
UE2 : Marketing touristique et stratégie commerciale	Contrôle continu Dossier de création d'un projet touristique	oral et écrit
UE3 : Techniques Touristiques	Contrôle continu Dossiers professionnels (Guidages- événementiels - montage d'une prestation touristique)	oral et écrit
UE4 : Management d'une unité touristique	Contrôle continu	oral et écrit
UE5 : Langues et culture	Test TOEIC & contrôle continu Dossier réceptif en Anglais	oral et écrit
UE7 : Projet professionnel	Rapport d'activité & évaluation entreprise	
UE8 : Cas diplômant	Étude de cas globale	écrit

Programme



-  Géographie touristique et géopolitique
-  Marketing et développement commercial
-  Techniques touristiques
-  Management - Gestion - Droit
-  Langues et culture
-  Projet professionnel

Les + de la formation

- Passage de la Certification Voltaire (reconnaissance du niveau orthographique valable 4 ans)

Poursuite d'études

- Bac+5 MBA Tourisme International
Manager de Projets Touristiques

550h d'enseignement
Nombre de places limité à 20

ESCAM

École de Brest - 22 rue de l'Eau Blanche - Tél. 02 98 42 22 20 - brest@escam.bzh
École de Lorient - 12 rue Eugène Pottier - Tél. 02 97 83 62 07 - lorient@escam.bzh

Site Internet : www.escam.bzh